

Près de 150 participants à la 11^{ème} édition du Colloque de Bayeux Jeudi 10 mars 2016 à la Halle aux Grains à Bayeux.

Une après-midi d'échanges sur les forces de la filière face aux changements climatiques.

« Filière forêt-bois : l'avenir du climat »

Le Colloque de Bayeux, événement annuel de la filière Forêt-Bois de Normandie, a réuni près de 150 professionnels.

Après la COP 21 qui vient de se terminer, la 11^{ème} édition du Colloque de Bayeux visait à démontrer les valeurs et les atouts dont chaque maillon de la filière Forêt-Bois dispose pour répondre directement aux enjeux des changements climatiques.

Professionnels, entreprises, institutionnels, formateurs, décideurs... chacun était invité à s'approprier les outils et les références utiles qui constituent les plus-values de la filière Forêt-Bois.

Le Colloque de Bayeux, a pris cette année, une dimension nationale avec la présence exceptionnelle de **Mme Sylvie ALEXANDRE, déléguée interministérielle à la forêt et au bois** pour le ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, et celui du Logement et de l'Habitat Durable, de l'Aménagement des territoires, de la ruralité et des Collectivités territoriales. Lors de son introduction, Mme ALEXANDRE a insisté sur le faire qu'en « *France, la forêt a différentes fonctions, elle est gérée de façon durable et est essentielle à la transition. » Des milieux en évolution, depuis 100 ans la température de la France a évolué de 0.7 à 1.1 °C. Et bonne nouvelle « Plus ça va plus la forêt capte du CO₂ ».*

Une après-midi d'échanges

Cinq experts ont abordé des angles régionaux, nationaux ou mondiaux pour apporter l'éclairage nécessaire aux stratégies d'avenir.



De gauche à droite : Sylvain LARROUY, Jean-Marc PAUGET, Hubert DEJEAN de LA BATIE, Christian PIQUET, Chantal ROVARC'H, Xavier MARTIN, Sylvie ALEXANDRE, Eric HINCELIN, Matthieu EVRARD



- **La forêt mondiale, son économie, sa fonction bas-carbone –**

Xavier MARTIN, Directeur de la prospective et de l'économie de la filière CNPF (Centre National de la Propriété Forestière)

Les forêts françaises séquestrent en moyenne 550t de carbone par ha, celles-ci ont des caractéristiques diverses, certaines sont très exploitées et poussent vite, d'autres vieillissent et encore d'autres sont de jeunes forêts et donc stockent plus ou moins de carbone. Et 20% des forêts ont un plan de gestion.

Pour développer la fonction de séquestration du carbone de la forêt, il faut travailler à l'international pour développer un « marché carbone incitatif ».



- **Forêt puits de carbone : La démarche « Normandie Forêver » -**

Matthieu EVRARD, Président de Normandie Forêver

Parmi les différents dispositifs de financement de l'investissement forestier, Normandie-Forêver se positionne comme une alternative originale permettant non pas d'installer des arbres, mais d'installer des « pompes à Carbone » et de rémunérer ainsi ce service rendu par la forêt. L'entreprise comme la collectivité qui souhaite compenser localement ses émissions de Co₂ investit sur un reboisement et reçoit un « certificat de stockage » de carbone.



- **Bois énergie : La première des énergies renouvelables –**

Sylvie ALEXANDRE, déléguée interministérielle à la forêt et au bois

Après avoir positionné le Bois énergie dans le paysage des énergies fossiles et renouvelables en France : « La filière bois énergie ou plutôt la biomasse a un bon résultat termes de production d'énergie ; en effet la biomasse représente 60% de la production d'énergie finale renouvelable dont 50% pour la biomasse solide (bois énergie et déchets). » La neutralité du bois énergie en termes d'émission de gaz à effets de serre est pour rappel 1m³ de bois <->

0,5 teq de Co₂ évité avec substitution d'énergie fossiles » et pour « 1m³ de bois <-> 1.1 teq Co₂ évitée dans le produit fini quand il est utilisé en matériau de substitution dans la construction par exemple. ». Mme Sylvie ALEXANDRE a conclu sur les actions mises en œuvre par l'Etat pour favoriser la mobilisation du bois



- **Construction bois : La réglementation thermique 2020 enfoncera le clou du stockage de carbone –**

Jean-Marc PAUGET, Expert CNDB

(Comité National Développement Bois)

« Le bâtiment à énergie positive (BEPOS) deviendra le standard de construction en 2020. Alliant la quasi-élimination des déperditions thermiques et un bilan en énergie grise aussi favorable que possible, le bois trouve tout naturellement sa place pour être leader des matériaux répondant aux enjeux du changement climatique. En termes d'économie bas-carbone, la mixité des matériaux associant le bois au béton au métal ou au verre permettra de gagner des volumes significatifs et donc d'améliorer la situation. »

- **Bâtiment Bas Carbone – Retour d'expériences –** *Sylvain LARROUY, Président de Maitre-Cube)*



« Le Label BBCA (Bâtiment Bas Carbone) est un label qui possède un référentiel dont le but est de limiter les émissions de CO2 tout au long de la vie du bâtiment (notamment durant la phase de construction et la phase d'utilisation du bâtiment).

Ce bâtiment qui est exemplaire, a été sélectionné pour être un projet pilote dans la démarche du label BBCA

La démarche a pour objectif principal de limiter les émissions de CO2 tout au long de la vie du bâtiment (notamment durant la phase de construction et la phase d'utilisation du bâtiment). »



Christian PIQUET, Président de PROFESSIONSBOIS et de France-Bois-Régions, a conclu le colloque en reliant les travaux du jour à l'accord conclu lors de la COP21 et dont les éléments majeurs sont retranscrits dans le Contrat de Filière. Puis a laissé la parole à M. DEJEAN de La BATIE, Vice-Président de la région Normandie en charge de « L'Environnement, Mer, Littoral et Forêt » qui a déclaré que la région Normandie « s'engage dans le développement de la filière forêt bois régionale ».

Pour découvrir toutes les photos de l'événement, [cliquez ICI !](#)



Les interprofessions de la filière bois en Normandie

Anoribois et ProfessionsBois sont un réseau de professionnels acteurs de la valorisation du bois sous toutes ses formes et de la gestion durable de nos forêts : sylviculteurs, forestiers, transformateurs, artisans, industriels, constructeurs, concepteurs, s'y rencontrent et échangent pour développer durablement la filière Forêt-bois et en faire un atout majeur du dynamisme économique régional.

Événement labellisé :



Avec le soutien de :



LA FILIERE BOIS EN NORMANDIE EN QUELQUES CHIFFRES

4342 Entreprises – 25 000 salariés dans la filière bois – Taux de boisement de 14% (403 000 hectares) - (Sources : INSEE / Ministère de l'Agriculture)

CONTACT PRESSE

Jennifer BENOIT
02.33.82.41.80 / 06.48.92.68.92
jbenoit@professionsbois.com